

en ligne en ligne

BIFAO 77 (1977), p. 119-127

Gérard Roquet

[Shemet(=j)] « ma belle-mère » (VIe dynastie).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

$\check{S}MT(=J)$ «MA BELLE-MÈRE» (6° DYNASTIE)

Gérard ROQUET

Les désignations lexicales des « parents par alliance » sont rarissimes dans les textes égyptiens. On n'a guère relevé que quelques mentions :

- (1) en démotique, $\check{s}mw(w)t$, les « beaux-parents » (1);
- (2) au Nouvel Empire, à Thèbes, $\check{s}m$ « parent par alliance » (2), graphié \min (3), est attesté à l'état pronominal $\check{s}m=f$;
- (3) au Moyen Empire, dans un document provenant d'Edfou, la forme se présente à l'état pronominal féminin, soit $\check{s}mt = f$ « sa belle-mère » ⁽⁴⁾.

Cet exemple constitue la première mention d'où les étymologistes font dériver les formes coptes correspondantes (5).

La Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague conserve une fausse-porte, ÄIN 20 (6), où 1'on relève la forme la plus ancienne qu'on ait jusqu'à présent —

- (1) Smith, JEA 44 (1958), 122.
- (2) Wb. 4, 411¹, enregistré sous l'entrée $\S m$; voir note suivante. Le sens de $\S m = f$ est discuté par Ward, in Z A S 95 (1968), 69-70.
- (3) Ce lexème rare a été graphié à l'aide du digramme min qui, pour l'occasion, fonctionne un peu comme nos italiques et signale d'ordinaire un mot perçu ou interprété à tort, c'est le cas ici comme non autochtone, non égyptien. Il faut décoder šm et non šīm, comme l'ont vu Černý (« A Note
- on the Ancient Egyptian Family », in *Studi Calderini/Paribeni* II, p. 52, n. 13) et Ward (ZÄS 95 (1968), 69, n. 52).
- (4) Engelbach, in ASAE 22 (1922), 125, cite CGC 20623.
 - (5) Cf. références de la note 1 p. 126.
- (6) Koefoed-Petersen, Recueil des inscriptions hiéroglyphiques de la Glyptothèque Ny Carlsberg, BAe VI, 1936, p. 36 = id., Les stèles égyptiennes, dans Publications de la Glyptothèque Ny Carlsberg, n° 1, 1948, pl. 4 (photo); p. 2-3; 69 (lecture fautive).

2 1

pour autant que l'on sache — signalée pour *šmt*, désignation de la « parente par alliance ».

Au milieu de la fausse-porte, l'inscription H court sur la bande verticale, sous le rouleau central G (fig. 1).

| texte | structure (a) | | |
|---------------------------|---------------------------------|-----|--|
| m [] | (titre et) | 1.1 | |
| [] | (nom du donateur) | 1.2 | |
| $\underline{d}d = f$ | « il dit : » | 2 | |
| $jr \cdot n(=j) nw$ | « j'ai fait cela » | 3.1 | |
| $n \ \check{s}mt(=j)$ | « pour » (bénéficiaire, parent) | 3.2 | |
| $Nfr \ \underline{t}(3)z$ | (nom de 3.2) | 3.3 | |

TRADUCTION: (titre) ... (nom) (b) ... « il dit (c): 'j'ai fait cela (d) pour (e) ma belle-mère (f) Nfr t(3)z (g)' ».

COMMENTAIRE:

120

- (a) Pour la structure du formulaire, les articulations 1.1, 1.2, 2, 3.1, 3.2 et, éventuellement, 3.3 se retrouvent dans d'autres inscriptions dédicatoires (1).
- (b) Hormis le m initial, le titre et le nom du donateur n'ont laissé que des traces de signes illisibles.
- (c) L'inversion graphique de $\underline{dd} = f$ est notable : elle sert en fait de frontière et de marque de l'énonciation, c'est-à-dire du discours assumé par « je », hic et nunc (2). Le scribe égyptien signale cette rupture contextuelle par un « opérateur »

```
(1) Urk. I, 229 = Curto, Scavi italiani a fig. 74 = p. 161.

el-Ghiza (1903), 1963, pl. XXV. — Junker,

Giza VI, fig. 32 = p. 99. — Id., Giza IX,

générale II, 1974, p. 79 sq.
```

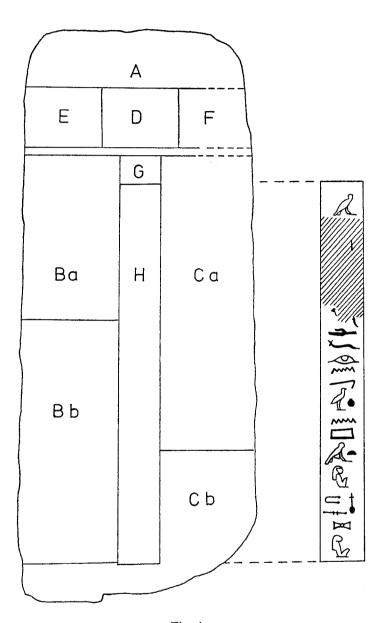


Fig. 1.

graphique aussi simple et néanmoins plus économique que nos guillemets. Cet « opérateur » en assume les fonctions contrastives et pausales :

| — texte | → | ← |
|---|-----------------|-------------------|
| $\underline{d}d = f$ opérateur inversable | ← | \longrightarrow |
| «» énonciation | > | |
| orientation de type | (A) | (B) |

Les flèches marquent le sens de la rédaction et de la lecture (encodage/décodage) des textes examinés. Les exemples cités ici sont limités aux quelques formules dédicatoires d'Ancien Empire qui recourent à ce procédé de l'inversion graphique de $dd = f^{(1)}$:

- (A.1) Junker, $Giza\ VI$, fig. 32 = p. 99;
- (B.1) Urk I, 229 = Curto, o.c., pl. XXV;
- (B.2) Junker, $Giza\ IX$, fig. 30 = p. 73;
- (B.3) *Ibid.*, fig. 74 = p. 161;
- (B.4) le texte étudié.
- (d) $S\underline{dm}\cdot n=f$; sur les différents schémas syntaxiques des textes de dédicace, voir Junker, $G\hat{i}za$ III, p. 161-162.
- (e) La relation parentale donateur --- bénéficiaire est indiquée par des tours syntaxiques qui varient en fonction de la formule de présentation :
 - (A) degré de parenté du donateur (1)
 - (2) jn + nom de parenté;

nom de parenté;

(B) degré de parenté du bénéficiaire (3) n + nom de parenté.

(1) Avec un autre type de texte, auto-laudatif, l'opérateur $\underline{d}d$ (A) se présente dans une séquence graphique boustrophédon :

(1. 2) (C) \leftarrow (*Urk*, I, 204 = Reisner, *BMFA* 23 (1925), 27; cp. *Urk*. I, 263, avec opérateur inversé $\underline{dd} = f$. Voir encore *Urk*. I, 18; 35; 71; Selim Hassan, *Exc. Saqq*. III, 1975, fig. 33. — Autres inver-

sions graphiques signalant solennellement, à l'en-tête des décrets, la teneur de l'« ordonnance royale », (1) wd nsw, Urk. I, 60; 62; 179; 207; 209; 277; 280; 293; 295; 299; 300; 302; 304, (2) wd n nsw, Urk. I, 289; pour une discussion récente de (1) et (2), voir Goedicke, Königliche Dokumente aus dem Alten Reich, Äg. Abh. 14, 1967, p. 10-12.

| (A.1) | (A.2) | |
|------------------------|--|-------------------------------------|
| $z^{3}=f$ (bis) (1) | $jn \ z^3(j) = f \ (duel)^{(2)}$ | «(ce sont) ses deux fils». |
| $z^{3}=f^{(3)}$ | $jn z^{g} = f^{(4)}$ | «(c'est) son fils». |
| • | $jn \ z^3 = s^{(5)}$ | «c'est son fils». |
| $z=f smsj^{(6)}$ | $jn \ z^3 = f \ smsj^{(7)}$ | « (c'est) son fils aîné ». |
| $z^3 = s \ smsj^{(8)}$ | $jn \ z^3 = s \ smsj^{(9)}$ | « (c'est) son fils aîné ». |
| • | $jn z = f^{(10)}$ | « c'est sa fille ». |
| | $jn \ z^3 \ z^3t = f^{(11)}$ | « c'est le fils de sa fille ». |
| $z^3 z^3 t = s^{(12)}$ | | « le fils de sa fille ». |
| | $jn \ z^3 \ snt = f^{(13)}$ | « c'est le fils de sa sœur ». |
| | $jn \ sn = f \ \underline{d}t^{(1/4)}$ | « c'est son frère perpétuel » (15). |
| | $jn \ snt = \int dt^{(16)}$ | « c'est sa sœur perpétuelle ». |
| | $jn \ h(3j) = s^{(17)}$ | «c'est son mari». |
| $hmt = f^{(18)}$ | jn | «(c'est) sa femme». |

- (1) Gunn, TPC I, p. 165; II, pl. 63, nº 5.
- (2) *Ibid.*, II, pl. 63, $n^{\circ} 4 = Urk$. I, 176.
- (3) Junker, Gîza III, fig. 22 et p. 155-156, 161.
- (4) Äg. Inschr. Berlin, p. 50, n° 11667; p. 119 (1^{re} P. I.). CGC 67. Urk. I, 228 = CGC 1479. CGC 1526. Urk. I, 15 = James, HTBM I², pl. VIII, n° 157 C. Urk. I, 230. Selim Hassan, Exc. Gîza III, fig. 220. Junker, Gîza IX, fig. 52 et p. 119-120; p. 159, fig. 72; cf. fig. 74 et p. 161.
 - (5) Urk. I, 72; 229.
- (6) *Urk.* I, 34; 229 = Curto, *o.c.*, pl. XXV. *Urk.* I, 230; 264-265. Junker, *Gîza* VI, fig. 106 et p. 247-248; *Gîza* IX, fig. 74 et p. 161.
- ⁽⁷⁾ Urk. I, 40-41; 165; 227 = James, HTBM I², pl. X, n° 1324. Urk. I, 230. Junker, Giza IX, fig. 78 et p. 177.
 - (8) Urk. I, 161-162.
- (9) Urk. I, 34. Bosticco, Stele ... Firenze I, pl. 2. Dunham/Simpson, Mersyankh III, pl. XVII, e.

- (10) Urk. I, 228. Curto, o.c., fig. 19 et p. 60.
- (11) Selim Hassan, Exc. Giza V, p. 259, fig. 116. Cp. $jn \ z^3 \ z^3 = f(sic)$, Urk. I, 228 = CGC 1365; Äg. Inschr. Berlin, p. 64, n° 7725 (?).
- (12) Urk. I, 228 = CGC 1394.
- (13) Selim Hassan, Exc. Gîza III, fig. 104. (14) Urk. I, 227, cp. jn sn(=j) dt, Urk. I, 164. Selim Hassan, Exc. Gîza II, p. 205, fig. 226.
- (15) Traduction conjecturale : ce titre désigne un « chargé du culte funéraire », selon Posener-Kriéger, Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï (Les papyrus d'Abousir), références à l'index p. 660.
- (16) Fischer, MIO 7 (1960), 301.
- (17) Urk. I, 119.
- (18) Urk. I, 73. Selim Hassan, Exc. Giza I, p. 102, fig. 172. Lutz, Eg. Tomb Steles, pl. 6 = Junker, Giza VI, fig. 94.
- (19) CGC 190. Selim Hassan, o.c., p. 102, fig. 172.

```
(B.3)
n jt(=j)^{(1)}
                                       « pour mon père ».
n jt = f^{(2)}
                                       « pour son père ».
[n] itw(=i)^{(3)}
                                       « pour mes parents ».
n \ mwt = f^{(4)}
                                       « pour sa mère ».
n jt(=j) hn^{\epsilon} mwt(=j)^{(5)}
                                       « pour mon père et ma mère ».
n jt=f hn^c mwt=f^{(6)}
                                       « pour son père et sa mère ».
jt(=j) \ mwt(=j) \dots n=sn^{(7)}
                                       « mon père, ma mère ... pour eux ».
n \ z^{3}(=j) \ smsj^{(8)}
                                       « pour mon fils aîné ».
n \ h(3j=j)^{(9)}
                                       « pour mon mari ».
n \ hmt = f^{(10)}
                                       « pour sa femme ».
n \ \check{s}mt(=j)
                                       « pour ma belle-mère ».
```

Ce dernier exemple trouve sa place dans l'ensemble (B.3), qui ne comporte que des noms de parenté, directe et par alliance, tout comme l'ensemble (A.1); on notera que la branche collatérale est représentée dans l'ensemble (A.2), voir n. 13, p. 123.

En partant de la notion de « parente par alliance » impliquée par le lexème *šmt*, on ne peut en fait avancer qu'un argument de probabilité pour justifier la traduction par « belle-mère » : la bénéficiaire de la sépulture appartient selon toute vraisemblance à une génération antérieure à celle du donateur, ce qui exclut la désignation de la « bru » ⁽¹¹⁾.

(f) Graphie (12). — Le déterminatif « humain » (liste Gardiner, A 1, B 1)

```
(1) Urk. I, 165; 229 = Curto, o.c., pl. XXV. — Urk. I, 264-265. — Junker, Giza IX, fig. 74. — Fischer, OMRO 41 (1960), 4-5 (?). (2) Junker, Giza III, fig. 22 et p. 155-156; 161. — Moussa/Altenmüller, Nefer, pl. 32. (3) Junker, Giza VI, fig. 32 et p. 99; cf. CGC 1652.
```

⁽⁴⁾ Äg. Inschr. Berlin, p. 119.

⁽⁵⁾ Junker, Gîza IX, fig. 78 et p. 177.

⁽⁶⁾ Urk. I. 15.

⁽⁷⁾ Urk. I, 161.

⁽⁸⁾ Urk. I, 33 = CGC 1417.

⁽⁹⁾ Urk. I, 73.

⁽¹⁰⁾ Urk. I, 33 = CGC 1415.

⁽¹¹⁾ Le copte chame peut désigner la «belle-mère » ou la «bru».

⁽¹²⁾ Šmt est interprété à tort comme un anthroponyme féminin par l'éditeur de ce document, Koefoed-Petersen, Recueil, BAe VI, p. 104.

peut affecter, dans les textes étudiés, les noms de parenté, quel que soit l'environnement syntaxique :

(g) Attesté à l'Ancien Empire, mais rare, l'anthroponyme $Nfr \ \underline{t}(3)z$ peut s'appliquer à un homme (7) et à une femme (8).

* *

La fausse-porte de Copenhague a été datée de la 6^{e} dynastie par son éditeur ⁽⁹⁾. La bénéficiaire de ce monument funéraire $Nfr \ t(3)z$ est mr(tr)t, titre féminin usuel à l'Ancien Empire ⁽¹⁰⁾, encore en usage çà et là dans quelques documents datés de la Première Période Intermédiaire ⁽¹¹⁾. Le titre en question est un indice qui tend à confirmer la datation proposée de ce document dont la provenance est ignorée ⁽¹²⁾.

- (1) Urk. I, 161.
- (2) Urk. I, 15.
- (3) Selim Hassan, *Exc. Giza* I, p. 112, fig. 184 = Urk. I, 229.
 - (h) Urk. I, 119.
 - (5) Urk. I, 161.
 - (6) Cf. n. 13 p. 123.
- (7) Ranke, PN I, 201, 5. Selim Hassan, Exc. Giza II, fig. 219.
- (8) Ranke, *ibid.* Kayser, *Die Mastaba des Uhemka*, p. 24-25. Cp. le théophore féminin *Nfr t*(3)*z Ht-hr*, Ranke, *PN*, I, 201, 6; II, 370.
- (9) Koefoed-Petersen, Les stèles égyptiennes,p. 2.
- (10) Pour autant que l'on sache, aucune graphie explicite ne prouve que le [r] se soit palatalisé en [j]; partant, la transcription reçue (1) mjtrt/mitrt ne se justifie pas. En un premier temps, il est préférable de lire (2) mrtrt avec James, HTBM I², p. 49. Néan-

moins, la lecture du titre en question est loin d'être assurée, si l'on en juge par les variantes graphiques significatives qui forcent à mettre en question à nouveau le décodage (2) mrtrt. On relève en fait les graphies divergentes (3) qui conduisent à envisager une lecture possible (3) m*lt pour (3.1) \bigcirc (mastaba de Jtw, Junker, Giza V, fig. 36; 40 et p. 139; 141; 145), (3.5) \bigcirc (lecture de Fischer, BiOr 19 (1962), 243, rendant compte de James, HTBM I^2 , pl. XXXIX, n° 1176), (3.6) \bigcirc (Lutz, Eg. Statues and Statuettes, pl. 27 b - 28 a).

(11) Koefoed-Petersen, Les stèles égyptiennes, pl. 8-8a (, 9°-10° dyn.) = Porter/Moss, TB, IV, p. 87. — Dunham, Naga-ed-Dêr Stelae of the First Intermediate Period, pl. XXIII, 2 et p. 80 () .

(12) Koefoed-Petersen, o.c., p. 2.

Plutôt que de souligner à nouveau les données qui ont incité à comparer l'égyptien *šmt/šm* « parent(e) par alliance » à des cognats (?) repérés dans plusieurs langues afro-asiatiques (1), il convient de replacer les formes égyptiennes dans le système de la dérivation, dont, à travers le copte, cette langue témoigne encore.

Le document de Copenhague fournit l'occasion de préciser plusieurs points :

- (1) šmt était en usage dans la langue à l'Ancien Empire;
- (2) ce lexème appartient, nonobstant sa rareté dans les textes d'âge pharaonique, au fonds lexical ancien, tout comme sn/snt « frère/sœur »;
- (3) dans l'ensemble clos des noms de parenté de la langue égyptienne (2), le parallélisme de structure des schèmes, pour les deux paires sn/snt // šm/šmt, reflète, jusque dans le copte, un état sans doute fort ancien de la dérivation (3):

| sn (AE) | snt (AE) | <i>šm</i> (NE) ⁽⁴⁾ | šmt (AE) |
|-------------|--------------|-------------------------------|----------------------------|
| CAN (ALPFG) | | фам (AL) | |
| CON (MHSB) | | woм (SB) | |
| | cone (ALPFS) | | ф аме (LS) |
| | сфин (Н) | | |
| | сшы (FB) | | фомі (В) |
| | соне (М) | | фоме (М) |
| | соиг (С) | | фомі (M f) |
| « frère » | « sœur » | « parent par | « parente par |
| | | alliance» | alliance » (5 |

⁽¹⁾ Le rapprochement sém. Dụ , (etc.) / ég. šmt, šm implique une correspondance anomale h — š, dont la méthode comparative ne permet pas encore de rendre compte sans recourir à une explication ad hoc. Le rapprochement est cependant tenu pour certain; le rappellent sans commentaire phonétique, Černý, Coptic Etymological Dictionary, 1976, p. 197; Westendorf, Kopt. Handw., 1972, p. 314; Cohen, Essai comparatif, 1947¹/1969², n° 127; Ward, par contre, essaie de le justifier, in ZÄS 95 (1968), 70.

⁽²⁾ Sur le lexique des noms de parenté en égyptien, voir l'étude de Černý dans *Studi Calderini/Paribeni* II, p. 51-55, avec la bibliographie antérieure. — On a cependant trop insisté sur la prétendue pauvreté du lexique égyptien en cette matière.

⁽³⁾ Vues différentes chez Lacau, Etudes d'égyptologie II. Morphologie, p. 276.

⁽¹⁾ Voir n. 2-3 p. 119.

⁽⁵⁾ Crum, Copt. Dict., p. 342-343; 564; Kasser, Compléments, p. 55; BIFAO 64 (1966), 39; 49.

(4) Dans un autre ensemble et sous un autre rapport, le pluriel amori (S) s'intègre aux structures morphologiques conservées en copte :

| 1.2. | 1.2.3. > 1.2. (3.=[?] caduc) | masc. singulier | | masc. pluriel |
|---|--|------------------------------------|----------------------|---|
| <u></u> | hf³ «serpent» | 224 (ALMF) | 204 (SBV) 208 (S) | звоут (SB) |
| | sb³ « apprenti » « disciple » | | сов (Bagawât) | (pl. > singulier) (1) CROY1 (SFB) CROYE1 (S ^{vl}) |
| | *zḤ³ ⁽²⁾ « scribe » « maître » | CA2 (A) CA5 (B) CA2 (LSV) CG2 (Mf) | | င ှေဝ Υ၊ (В) |
| <i>šm</i> « parent par al- liance » | | шам (AL) | фом (SB) | ψмоүі (\$) |

P.S. — Cet article était corrigé en épreuves quand j'ai eu connaissance de celui de H.G. Fischer, « A Mother-in-Law of the Old Kingdom » paru dans Egyptian Studies I. Varia, New-York, 1976, pp. 19-21 et pl. IV.

BIFAO en ligne

⁽¹⁾ Pour l'interprétation de ces formes, voir les remarques de l'auteur dans *BSFE* 76 (1976), 39-41.

⁽²⁾ Edel, Altäg. Gram., § 132. — Lucchesi, JEA 61 (1975), 254, n. 4.